



# ACBB Sports de Glace

## AUTORISATIONS DIVERSES

### Adhérent ou Responsable légal de l'enfant

Je soussigné(e).....

- Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage à en respecter les articles.

Signature

- Déclare avoir pris connaissance que l'ACBB Sports de Glace n'est en aucun cas responsable du vol ou perte d'objets personnels (vêtements, sacs, bijoux, téléphones portables...) dans tous les équipements sportifs fréquentés.

Signature

- Déclare avoir été informé(e) de l'intérêt que représente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (décès, invalidité permanente, indemnités journalières) pour les personnes pratiquant une activité sportive.

Avoir été informé(e) de l'intérêt à souscrire auprès d'un assureur conseil des garanties complémentaires.

Signature

- L'adhérent est susceptible d'être photographié ou filmé lors d'entraînements, mais aussi de démonstrations et compétitions afin de promouvoir notre discipline. Aucun droit ou aucune rémunération ne pourront être exigés à cette occasion. Ces photos seront librement consultables par toute personne intéressée par notre sport. Nous accordons la plus grande importance pour qu'aucune photo ne puisse porter préjudice ni à la dignité de l'adhérent, ni à celle des parents à travers lui. L'utilisation de ces images reste soumise à votre autorisation ; votre accord est nécessaire, vous pouvez l'annuler à tout moment, à votre convenance.

Autorise l'ACBB Sports de Glace à reproduire et publier la ou les photographies me représentant ou représentant mon enfant mineur, sur les documents papier ou informatique utilisés par le club aux fins d'information et de promotion de ses activités.

Signature

- Déclare avoir été informé(e), que toute cotisation est due pour la saison entière, ainsi aucun remboursement ne sera effectué.

Signature

## POUR LES MINEURS

Je soussigne(e), .....agissant en qualité de  
Père/Mère/Tuteur/Tutrice déclare autoriser en cas d'accident, le transfert de mon enfant jusqu'à l'hôpital le plus proche afin d'y faire pratiquer les soins nécessaires.

Signature



**QUESTIONNAIRE RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION, DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE AUTORISÉE PAR UNE FÉDÉRATION DÉLÉGATAIRE OU ORGANISÉE PAR UNE FÉDÉRATION AGRÉÉE, HORS DISCIPLINES À CONTRAINTES PARTICULIÈRES**

Questionnaire élaboré par le Ministère des Sports

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

ANNEXE II-23 (Art. A. 231-3) du code du sport

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

**Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.**

Tu es une fille <input type="checkbox"/> un garçon <input type="checkbox"/>	Ton âge : .... ans	
Depuis l'année dernière :	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu été opéré (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffs@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)</b>		
Te sens-tu très fatigué (e) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te sens-tu triste ou inquiet ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pleures-tu plus souvent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Aujourd'hui</b>		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Questions à faire remplir par tes parents</b>		
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne lui ce questionnaire rempli.**

Date :

Signature des parents ou du représentant légal :

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DES SPORTS DE GLACE**

BALLET | BOBSLEIGH | CURLING | DANSE SUR GLACE | FREESTYLE | HANDI SPORTS DE GLACE | ICE CROSS | LUGE | PATINAGE ARTISTIQUE | PATINAGE SYNCHRONISÉ | PATINAGE DE VITESSE | SHORT TRACK | SKELETON

41-43, rue de Reuilly - 75012 Paris - France | Tél. : +33(0)1 43 46 10 20 | E-mail : ffsfg@ffsg.org

Agrément ministériel n°1391 | Siret : 775 722 580 000 62



## REGLEMENT INTERIEUR SPORTS DE GLACE – PATINAGE ARTISTIQUE

### ARTICLE 1 – LE CLUB

---

L'ACBB Sports de Glace est une section de l'Athlétic Club de Boulogne-Billancourt, et est affilié à la Fédération Française des Sports de Glace. Les adhérents de la section doivent se conformer au règlement et aux statuts du club omnisport. Ils sont consultables sur le site [www.acbb.fr](http://www.acbb.fr)

### ARTICLE 2 – LES SECTIONS

---

#### **Section Loisir : baby's, débutants, lames 1 à 5, PA/PN, ados et adultes**

Cette section est ouverte au plus grand nombre, dans la mesure des places disponibles.

#### **Section détection**

Les enfants intégrant la détection ont été sélectionnés par les entraîneurs pour leurs capacités. Il existe 3 groupes de détections. En détection 3, l'enfant participe à des compétitions.

A l'issue de la 3<sup>ème</sup> année, les enfants sont orientés en école de glace ou en groupe loisir compétition.

Un enfant peut sortir de la détection si sa progression est jugée insuffisante par les professeurs et validé par le bureau. Les parents ne pourront pas faire appel de la décision prise.

#### **Section Loisir compétition**

Cette section est ouverte aux patineurs concourant en compétition régionale, fédérale. Il peut y avoir à la marge des compétiteurs en fin de parcours sportif concourant en national.

#### **Section Ecole de Glace**

Cette section est ouverte aux patineurs ayant pour objectifs de concourir dans des compétitions nationales et internationales.

Les enfants intégrant l'école de glace sont sélectionnés par les entraîneurs.

Un enfant peut sortir de l'école de glace si sa progression est jugée insuffisante par les professeurs et validé par le bureau. Les parents ne pourront pas faire appel de la décision prise.

## **ARTICLE 3 - INSCRIPTIONS**

---

Les patineurs ne seront admis sur la glace qu'après remise du dossier d'inscription complet et le règlement intégral de la cotisation effectué.

Les sommes versées en début d'année correspondent à un forfait annuel. L'absence à un ou plusieurs cours ne peut donner lieu ni à son remboursement ni à son remplacement.

La présentation d'un certificat médical est obligatoire pour toute maladie ou accident entraînant une absence prolongée. A partir de 4 semaines d'absence consécutives, une indemnisation sera possible et proportionnelle à l'absence. Le montant de la licence ne pourra en aucun cas être remboursé.

## **ARTICLE 4 - ENTRAINEMENTS**

---

Les patineurs doivent se présenter aux heures qui leur sont attribuées et ne peuvent patiner en dehors de celles-ci. Tout changement d'heure de cours doit, après accord du professeur, être validé par le Bureau, avant sa mise en place effective.

Pour des raisons de sécurité, aucun patineur ne doit être sur la glace avant ou après l'heure exacte du début ou fin de séance sans la présence d'un entraîneur.

L'ACBB n'est responsable des enfants que pendant le temps des entraînements.

## **ARTICLE 5 - EQUIPEMENTS**

---

### LOISIRS

#### Tenue de patinage

- Les patineurs doivent avoir une tenue vestimentaire adaptée : legging, jogging, collants et tunique de patinage, pantalon de patinage et pull, tee- shirt (ajusté) ou sweat-shirt (ajusté) sans capuche.
- Le port des gants est obligatoire
- Les cheveux longs doivent être attachés
- Les lames doivent être affûtées régulièrement

#### Sont interdits sur la piste pour raison de sécurité

- Les robes et jupes de ville et jeans
- Les casquettes, chapeaux, bonnets, châles, foulards, écharpes, cache-nez, capuches, colliers, casques et écouteurs
- Les téléphones portables
- Les chewing-gums, bonbons, gâteaux, friandises et boissons à l'exception des bouteilles d'eau

### DETECTIONS – LOISIRS COMPETITIONS ET ECOLE DE GLACE

#### Tenue

- Avoir des patins propres
- Tenues près du corps : veste, collants etc...
- Les cheveux doivent être attachés

- Port de gant obligatoire pour les détections
- Les lames doivent être affutées régulièrement

#### Sont interdits

- Les robes et jupes de ville et jeans
- Les casquettes, chapeaux, bonnets, châles, foulards, écharpes, cache-nez, capuches, colliers, casques et écouteurs
- Les téléphones portables
- Les chewing-gums, bonbons, gâteaux, friandises et boissons à l'exception des bouteilles d'eau

#### Les cours hors glace sont obligatoires

Ces cours font partie intégrante du programme d'entraînement. Selon les groupes : Danse, Préparation Physique, Préparation Physique Spécifique. Les absences non justifiées et répétées à ces cours pourront entraîner des sanctions allant jusqu'à l'exclusion du groupe.

### **ARTICLE 6 – ORGANISATION DES GROUPES D'ENTRAINEMENT ET MODALITE DE SELECTIONS**

---

Seuls les entraîneurs peuvent décider de toutes modifications de groupes en informant le Bureau et en respectant les objectifs des sections (cf. paragraphe sections). De même, eux seuls peuvent décider de l'aptitude d'un enfant à être présenté à un passage de médailles ou une compétition. Tout cas particulier devra être discuté et validé par le Bureau.

### **ARTICLE 7 – PARENTS ET ACCOMPAGNATEURS**

---

Sections loisir et détections : Les parents et accompagnateurs sont tenus de rester uniquement dans les gradins durant les cours. Le bord de piste est interdit.

Les renseignements auprès des entraîneurs doivent être effectués en dehors des heures de cours.

#### Loisir compétition et Ecole de Glace

Le bord de piste est interdit aux parents ainsi qu'aux accompagnateurs pendant toute la durée du cours.

**L'accès aux gradins est autorisé mais les parents doivent rester discrets et respectueux des professeurs et des patineurs, s'ils assistent aux entraînements dans les gradins. En cas de débordements ou de tensions rapportées, le Bureau pourra interdire l'accès aux gradins aux parents.**

Pour préserver l'intimité des sportifs l'accès aux vestiaires est formellement interdit aux parents et aux accompagnateurs.

Il est interdit de perturber de quelque façon que ce soit le déroulement des cours.

Si un adhérent ou un parent désire avoir un entretien structuré avec un entraîneur, un RDV pourra être pris avec l'entraîneur responsable du cours.

En cas de litige, l'entretien devra avoir lieu à la patinoire, ou au siège de l'ACBB Omnisport, et en présence d'un membre du Bureau directeur.

## **ARTICLE 8 - LES COMPETITIONS**

---

Les sélections en compétition sont décidées par les entraîneurs et validées par le bureau. Le calendrier des compétitions est fourni en début de saison en fonction du niveau du patineur. Ce calendrier peut évoluer en cours d'année, soit par la décision de la CSNPA ou des entraîneurs, validé par le Bureau.

L'inscription aux compétitions se fait obligatoirement par le club.

Lors des compétitions, les patineurs doivent revêtir la veste de l'ACBB.

Les patineurs sont confiés à leur arrivée aux entraîneurs qui assurent leur préparation avant et pendant la compétition. En aucun cas, les parents ne doivent intervenir pendant cette phase de la compétition. Les parents sont invités à se regrouper dans les gradins pour supporter les patineurs. Après l'annonce du score, le patineur doit faire ses étirements. Seul l'entraîneur jugera le moment où le patineur pourra rejoindre ses parents.

Quel que soit son classement, les patineurs doivent être présents en tenue et en patins à la cérémonie des podiums.

En cas de désistement à une compétition pour des raisons autres que médicales ou familiales impérieuses, le club est en droit de demander au licencié le remboursement des frais d'inscription.

Tout compétiteur est tenu d'honorer sa sélection aux Championnats par équipe et d'assister aux podiums de sa catégorie et au podium du club. Le non-respect de ces règles pourra empêcher une participation future.

## **ARTICLE 9 - LES STAGES ET ENTRAINEMENTS EXTERIEURS**

---

Pour les sections loisirs, compétitions et détection, le club organise des stages payants pendant les vacances scolaires de Toussaint, Noël, Février et Pâques. Il est fortement recommandé aux patineurs d'y participer.

Pendant la période d'été le club organise un stage payant afin de préparer la saison prochaine. Il est fortement recommandé aux patineurs d'y participer. En tout état de cause, les patineurs doivent privilégier les stages organisés par le club.

Tout au long de l'année, un patineur souhaitant participer à un stage ou un entraînement extérieur à l'ACBB devra obligatoirement en informer au préalable son entraîneur et le président de la section. Le non-respect de cette information pourra exposer le patineur à une sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

## **ARTICLE 10 - LES PROGRAMMES**

---

Pour les compétiteurs, les programmes sont montés par les entraîneurs avec un coût additionnel avec émission d'un devis soumis à l'acceptation du compétiteur ou de son représentant légal.

## **ARTICLE 11 – RESPECT DES PERSONNES**

---

Le respect et la politesse envers/entre les entraîneurs, les dirigeants du club, le personnel de la patinoire, les autres patineurs, ainsi que leurs parents et accompagnateurs sont de rigueur. Tout comportement incorrect pourra être sanctionné, jusqu'à une éventuelle exclusion.

En cas d'exclusion, partielle ou définitive, celle-ci sera prononcée par la commission disciplinaire de l'ACBB Omnisport, dans le respect de la procédure et de l'écoute des parties prenantes.

## **ARTICLE 12 – RESPONSABILITE**

---

L'ACBB n'est pas responsable des vols ou détériorations commis dans l'enceinte des établissements où pratiquent ses adhérents.

## **ARTICLE 13 – ACCEPTATION DU REGLEMENT**

---

L'adhérent doit se conformer au présent règlement.

En cas de litige, il devra s'adresser par écrit au Président en exercice.

L'adhésion au club vaut acceptation du présent règlement